



KAMALA SPA

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE FORMATIONS

Désignation

La société **KAMALA SPA** est un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au **93, Cours Berriat 38000 GRENOBLE**, SIRET 905 290 037 00027, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84 73 02 49 873 auprès de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de la région Rhône-Alpes-Auvergne (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat).

KAMALA SPA met en place et dispense seule des formations inter et intra-entreprises, en Savoie, Haute-Savoie, Rhône-Alpes et sur l'ensemble du territoire.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par **KAMALA SPA** pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis, convention et certificat

Pour chaque formation, **KAMALA SPA** s'engage à fournir un devis et/ou un contrat (pour les particuliers) ou une convention (pour les professionnels) de formation au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné (si entreprise), avec la mention « Bon pour accord ».

Une feuille d'émargement sera signée tout au long de la formation. A l'issue de la formation, **KAMALA SPA** remet un certificat de réalisation de la formation au client.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros nets de taxes, non assujetti à TVA selon l'article 261-4.4 du CGI.

Pour toute formation inter/intra-entreprise, un acompte de 30% est demandé à la commande et le solde est à régler le premier jour de la formation (ou au plus tard 3 mois après le commencement de la prestation en cas de formation longue).

Possibilité de payer le solde de formation en 2 fois, uniquement en cas d'auto-financement, et selon la situation financière du bénéficiaire et accord respectif entre les deux parties soit, 50% du solde à l'entrée en formation, les 50% restants le 1^{er} jour du mois suivant la fin de formation.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard égales au taux directeur semestriel de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier ou au 1er juillet, majoré de 10 points.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En cas de retard de paiement lors d'une transaction entre professionnels, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement s'ajoutera automatiquement aux pénalités de retard. Si les frais de recouvrement réellement engagés sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sur justification peut être demandée. C'est notamment le cas pour le recours à un cabinet chargé des relances et mises en demeure.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (FAF / OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription.

Dans le cas où **KAMALA SPA** ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Dédommagement, réparation ou dédit en cas d'annulation ou d'interruption de la formation*

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début de la formation :

En application de l'Article L6353-5 du Code du Travail, dans le délai de dix jours à compter de la signature du contrat ou de la convention de formation professionnelle, le Bénéficiaire peut se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception.

Passé ce délai de dix jours :

- Le Bénéficiaire se doit de régler un acompte de 30% à l'organisme de formation pour valider l'inscription.
- En cas d'annulation de la part du Bénéficiaire passé ce délai de dix jours, l'intégralité de la formation est dû, sauf en cas de force majeure sur justificatif.

En cas d'interruption de la formation en cas de force majeure

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au client par **KAMALA SPA**. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation en cas de force majeure, la facturation de **KAMALA SPA** distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation.

* Les sommes perçues au titre de dédommagement ne sont pas imputables sur l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Celles-ci sont spécifiées sur la facture, ou font l'objet d'une facturation séparée et ne doivent pas être confondues avec les sommes dues au titre de la formation. Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle.

Non-réalisation de prestation de formation

Pour les sessions de formation en groupe organisées par **KAMALA SPA**, un minimum de 3 participants est requis. Le cas échéant, la session sera annulée et un report sera éventuellement programmé.

En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou en cas de force majeure, **KAMALA SPA** ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation de la part de l'organisme de formation, **KAMALA SPA** remboursera au bénéficiaire de la formation les sommes indûment perçues de ce fait.

Sous-traitance

L'Organisme de formation est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de l'Organisme de formation, lequel demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

Condition de participation formation présentielle

Les participants aux formations réalisées sont tenus de respecter le règlement intérieur de **KAMALA SPA**, joint à l'avis d'admission.

Si la formation se déroule hors des locaux de **KAMALA SPA**, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

L'Organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement au règlement intérieur. Dans le cas d'une exclusion, aucun remboursement des sommes versées pour la formation ne pourra être réclamé.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de **KAMALA SPA**. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Protection des données personnelles

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à **KAMALA SPA** sont utilisées exclusivement pour le traitement de l'inscription et le suivi de la formation.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés N° 78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concerne.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de la politique de protection des données personnelles et consent à ce que ses données soient collectées et utilisées, sachant que celles-ci seront traitées de manière strictement confidentielle.

En saisissant ses informations et ses coordonnées sur le site internet de **KAMALA SPA**, le client reconnaît accepter recevoir des informations/publications de la part de la société par mail ou téléphone. Il est libre de se désinscrire à tout instant.

KAMALA SPA informe le client qu'il peut être effectué sur le site internet un suivi de la fréquentation. Pour cela, recours peut être fait à des outils tels que Google Analytics. Ces données, non nominatives, permettent d'améliorer l'expérience d'utilisation des sites Internet, et personnaliser les sites en fonction des demandes fréquentes des utilisateurs.

Communication et publicité :

Par l'acceptation des présentes conditions générales, le client et/ou participant consent à ce qu'il puisse être filmé ou photographié durant les formations organisées par **KAMALA SPA**. Il autorise **KAMALA SPA** à faire usage des photographies prises dans le cadre des formations dans sa communication externe (post réseaux sociaux, articles sur le site internet). Ce, sauf disposition contraire à la demande du client.

KAMALA SPA se réserve le droit de communiquer sur les prestations réalisées pour le compte de ses clients et de citer ces derniers dans la liste de ses références commerciales. Ce, sauf disposition contraire à la demande du client.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société **KAMALA SPA** et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée.

En cas de réclamation, veuillez nous solliciter par écrit à l'adresse électronique suivante : contact@kamalaspaspa-formation.com

Conformément aux dispositions des articles L 611-1 et R 612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges : Lorsque le consommateur a adressé une réclamation écrite au professionnel et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois, il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale.

Le médiateur **MCP MEDIATION** peut être saisi directement en ligne à l'adresse suivante : www.mcpmediation.org ou par courrier MÉDIATION DE LA CONSOMMATION & PATRIMOINE - 12 Square Desnouettes - 75015 PARIS

À défaut de résolution amiable, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Grenoble.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et déclare les accepter sans réserve en passant la commande.